



3 octobre 2025

Daniel Nowlan
Président
Croissance Ontario
djnowlan@gmail.com

Bonjour,

Nous sommes heureux de vous faire part des priorités de notre gouvernement pour Croissance Ontario pour 2026-2027.

En cette période d'incertitude économique, les organismes jouent un rôle essentiel dans le soutien de notre engagement à protéger l'Ontario en améliorant la prestation des services, en stimulant l'innovation et en assurant une gestion responsable des ressources publiques.

Conformément à la Directive concernant les organismes et les nominations, les organismes sont tenus d'aligner leurs buts, leurs objectifs et leur orientation stratégique sur les priorités de notre gouvernement. En tant que président, vous êtes chargé de veiller à ce que le plan d'affaires de Croissance Ontario démontre clairement comment l'organisme répondra à ces attentes. Les progrès et les réalisations doivent être consignés dans votre rapport annuel, et le respect de ces exigences sera contrôlé et fera l'objet d'un rapport annuel au Conseil du Trésor/Conseil de gestion du gouvernement.

La présente lettre expose nos attentes pour 2026-2027, en mettant l'accent sur la manière dont Croissance Ontario contribuera à protéger l'Ontario en offrant de meilleurs services et en stimulant l'innovation et l'optimisation des ressources.

Protéger l'Ontario

1. Augmenter les partenariats nationaux au Canada afin de promouvoir le développement des chaînes d'approvisionnement et des possibilités économiques dans l'ensemble du pays et de soutenir la résilience économique, en particulier compte tenu des menaces tarifaires persistantes des États-Unis et de l'incertitude économique.

2. S'approvisionner auprès d'entreprises ontariennes et canadiennes dans la mesure du possible.
3. Alléger le fardeau économique des familles, des consommateurs et des entreprises de l'Ontario en gelant les frais et les tarifs gouvernementaux, sauf autorisation du ministre de tutelle.

Offrir de meilleurs services

4. Mettre l'accent sur une expérience client centrée sur l'utilisateur par la simplification des interactions, l'amélioration de la satisfaction, de même que l'élargissement et l'optimisation de l'offre de services numériques.
5. Identifier les possibilités d'accroître l'efficacité, d'améliorer les services, de stimuler l'innovation et de réaliser des économies pour la population de l'Ontario, notamment grâce à l'utilisation de l'IA et d'autres technologies de pointe.
6. Éliminer la bureaucratie et les formalités administratives inutiles en appliquant des méthodologies allégées ou d'autres modalités afin d'atteindre l'efficacité opérationnelle.

Stimuler l'innovation et optimiser les ressources

7. Trouver des solutions innovantes pour utiliser efficacement les ressources publiques et remplir efficacement le mandat de l'organisme tout en respectant son allocation financière, grâce à des rapports financiers précis, des contrôles internes efficaces et des pratiques proactives de gestion de la fraude.
8. Gérer de manière prudente et responsable la taille de l'effectif, en respectant les équivalents temps plein alloués à l'organisme.
9. Créer une politique de contrôle qui reconnaît les différents flux de travail au sein de l'organisation et fixe des critères minimaux de contrôle, et la soumettre au ministre pour approbation avant le 31 mars 2026.
10. Fournir à votre ministre de tutelle, d'ici le 1^{er} octobre 2025, la politique, la ligne directrice ou la directive modifiée en matière de ressources humaines qui respecte la norme de la fonction publique de l'Ontario de quatre (4) jours par semaine à compter du 20 octobre 2025 et de cinq (5) jours par semaine à compter du 5 janvier 2026, et travailler avec votre ministère de tutelle pour remédier à toute contrainte en matière d'espace de bureau.

Il s'agit des engagements pris à l'échelle du gouvernement pour les organismes provinciaux régis par un conseil d'administration. Veuillez consulter le guide ci-joint pour plus de détails sur chacune des priorités et les résultats et mesures de rendement qui peuvent être utilisés si aucune mesure n'est actuellement en place.

Nous partageons également plusieurs priorités propres à Croissance Ontario :

1. Gérer le portefeuille d'investissement et les activités commerciales de Croissance Ontario de manière prudente et rentable en utilisant les revenus générés par l'organisme pour couvrir ses activités.
2. Soutenir le développement de l'écosystème du capital-risque en Ontario et investir de manière stratégique dans des fonds de capital-risque tout en maintenant le taux élevé de rendement net positif de Croissance Ontario pour la province.
3. Rechercher et envisager davantage d'investissements dans des fonds de capital-risque de prédémarrage/premier développement axés sur le secteur des sciences de la vie afin de combler le déficit identifié dans les transactions de capital-risque d'un montant compris entre 2 et 10 millions de dollars et de soutenir la création d'un plus grand nombre de bassins de capitaux à ce stade, tout en maintenant un portefeuille d'investissement globalement équilibré.
4. Veiller à ce que les investissements du fonds Capital-risque Ontario (CRO) soient conformes au cadre d'investissement de l'organisme et alignés sur les priorités actuelles du gouvernement, notamment la commercialisation et la protection de la propriété intellectuelle en Ontario et le soutien aux fonds de capital-risque axés sur la croissance, qui sont essentiels pour permettre aux entreprises ontariennes d'atteindre une renommée internationale.
 - a. Cela comprend également l'affectation au fonds CRO des 90 millions de dollars supplémentaires engagés par le gouvernement dans le budget 2025, dont 50 millions de dollars destinés aux fonds de capital-risque basés en Ontario qui se concentrent sur les technologies soutenant la défense nationale et les technologies connexes, et 40 millions de dollars destinés aux fonds de capital-risque qui aideront les entreprises du secteur des sciences de la vie et les biofabricants.
 - b. Il est prévu que Croissance Ontario inclue dans son rapport annuel une ventilation de tous les investissements réalisés par secteur et par étape, conformément aux engagements du gouvernement.
5. Travailler en collaboration avec Investissements Ontario afin d'harmoniser les efforts d'attraction des investissements pour soutenir la croissance des fonds de capital-risque et des entreprises locales.

Nous vous sommes reconnaissants du soutien indéfectible et de l'engagement dont vous et les autres membres du conseil d'administration avez fait preuve pour assurer le succès de Croissance Ontario. Le temps et les ressources que vous avez consacrés à la consolidation de notre écosystème de capital-risque ont été inestimables pour notre gouvernement et la population de l'Ontario.

Nous sommes impatients de vous rencontrer pour discuter de la manière dont ces priorités seront reflétées dans le prochain plan d'affaires et les activités courantes de l'organisme. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Rachel Simeon, sous-ministre adjointe de la Division de l'innovation et des partenariats économiques, au 416-206-2949.

Cordialement,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Vic Fedeli', with a long horizontal stroke extending to the right.

Vic Fedeli
Ministre du Développement économique, de la Création d'emplois et du Commerce

Pièce jointe